

MONTHION

Des projets en cascade pour cette nouvelle année

Samedi soir à la salle communale, le Maire Jean-Claude Lavoine et son conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population, associés.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, et fait le bilan de l'année 2018, le maire a souligné les projets et la poursuite de certains pour l'année 2019, qui pourraient éventuellement s'étaler sur l'exercice 2020.

« Pour les projets, il convient de faire un arbitrage en fonction des priorités, du budget et des subventions » souligne-t-il en préambule.

Rénovation de l'éclairage public

L'ensemble de l'éclairage public de la commune sera très

prochainement rénové en luminaires à Led et permettra une économie de 2 500 € par an ; « compte tenu des subventions allouées par l'État, le conseil départemental et Arlysère, le reste à charge de la commune devrait être de 7 000 €. Avec les économies réalisées, le retour sur investissement serait rapide ».

Dans le cadre de la poursuite des travaux de sécurisation et d'aménagement de la RD 925, les travaux prévus cette année consisteront en l'enfouissement des réseaux secs à partir du carrefour avec la route sous les côtes, en direction de Grignon ; les travaux de surface seraient vraisemblablement programmés pour 2020.

En projet également, une ou deux phases de tra-

vaux, la construction d'un local technique (annexé au hangar communal) pour le stockage du sel, de la pouzzolane et divers agrégats.

Dans la cour de l'école, un local technique recevra un aménagement intérieur et extérieur.

Des accès pour les personnes à mobilité réduite

Un projet semble prioritaire ; il s'agit des accès PMR (personnes à mobilité réduite) qui prendraient leur origine sur la place du Moulin, en direction, l'un de l'abribus et l'autre de la Mairie. Et un autre accès de ce type aux alentours de l'église en liaison avec le cimetière.

Viennent s'ajouter à cela, l'achat d'ordinateurs portables pour l'école et la biblio-

thèque (si elle est éligible à la subvention de l'État) ; et diverses régularisations foncières pour le chemin des Bonvin, la route des Moisseaux et le chemin des Écureuils, pour la réalisation de raquettes de retournement.

Et si le budget le permet, des acquisitions de terrains dans le secteur des Rottes (à l'arrière du hangar communal) pour la réalisation future d'un parcours de promenade et de santé est à l'étude.

En ce qui concerne les régularisations foncières, le maire a tenu à remercier les propriétaires de la route des Moisseaux qui ont signé les actes de cession pour rendre cette voirie communale et permettre par la suite son aménagement.



Michel LEBRAUT

Jean-Claude Lavoine, le maire.